



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

COMITÉ LOCAL DE COHÉSION DES TERRITOIRES

L'ORDRE DU JOUR

- 1 Le bilan des accompagnements apportés par l'ANCT
- 2 La feuille de route de la délégation territoriale de l'ANCT
- 3 L'agenda rural : Focus sur quelques mesures (France Services, VTA)
- 4 Le point d'étape sur les Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique

L'ORDRE DU JOUR

1

Le bilan des accompagnements apportés par l'ANCT : Présenté par M. POUYSEGU, chef de service du SATAPP et Amélie JOUANDET, chargée de mission territoriale ANCT

2

La feuille de route de la délégation territoriale de l'ANCT

3

L'agenda rural

4

Le point d'étape sur les Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique

LE BILAN DES 15 ACCOMPAGNEMENTS APPORTÉS PAR L'ANCT

Les bénéficiaires

EPCI

- CA Grand Auch Cœur de Gascogne
- CC de la Tenarèze (2)
- CC du Savès ;

COMMUNES

- Fleurance ;
- Mauvezin ;
- Miradoux ;
- Mirande ;
- Plaisance-du-Gers ;
- Saint-Blancard ;
- Vic-Fezensac ;

AUTRES PORTEURS

- Conseil Départemental du Gers ;
- PETR Pays d'Armagnac ;
- PETR Pays d'Auch, dans le cadre de l'élaboration du CRRTE ;
- PETR Pays Portes de Gascogne, dans le cadre de l'élaboration du CRRTE.

Appuis en mission d'ingénierie (mise à disposition d'un bureau d'étude) par axes de la feuille de route (hors appuis exceptionnels en subvention) :

- Attractivité/désenclavement : 144 240 euros (5 projets)
- Ruralité : 101 632 euros (5 projets)
- Transition écologique (hors appuis élaboration CRTE) : 13 752 euros (1 projet)

Soit un total de 259 424 euros pour environ 252 jours d'ingénierie (temps homme)

Appuis à l'élaboration des CRTE : mobilisation de bureau d'études et subventions pour 2 PETR – 63 460 euros

L'appui sur mesure, qu'est ce que c'est ?



L'ANCT intervient selon les principes suivants:

- **Subsidiarité**
- **Complémentarité des ressources mobilisées**
- **Complexité du projet**
- **Fragilité du territoire**

Le marché d'ingénierie de l'ANCT, c'est quoi ?

- Un marché à bons de commandes.
- Un déclenchement à titre subsidiaire.
- Une grande palette de thématiques.
- Une adaptabilité pour répondre au besoin (compétences requises, nombre de jours mobilisés, etc.).
- Une prise en charge variable selon la fragilité de la collectivité.

Comment le marché d'ingénierie de l'ANCT est-il mobilisé ?

- Une sollicitation d'accompagnement d'une collectivité auprès du préfet.
- Pré-analyse par les services de l'Etat local qui identifient un besoin d'ingénierie particulier.
- Sollicitation du niveau national de l'ANCT pour un accompagnement et itérations pour définir le besoin.
- Si besoin, mise à disposition d'un bureau d'études grâce au marché cadre de l'ANCT.
- Réunion de cadrage (identification des compétences à mobiliser, établissement d'un planning).

OBJECTIFS

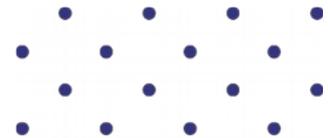
Accompagner les territoires faiblement pourvus en ressources en ingénierie et/ou les territoires confrontés à des enjeux de transition économique, industrielle, environnementale ou démographique pour la conception de leur projet



Bien définir le besoin et identifier les réponses/lacunes de l'ingénierie locale.

TYPES D'ACCOMPAGNEMENT

Analyse territoriale, assistante en ingénierie amont (études d'opportunité, de faisabilité juridique et financière), appui au pilotage et cadrage de projets, mise à disposition d'outils d'analyse et de territorialisation des données; appui à la mise en place de démarches de concertation.



Lots régionaux	Lot 19	Diagnostics territoriaux et définition des enjeux et orientations stratégiques (lauréats 06/22)
	Lot 20	Association des habitants au projet, concertation (lauréats juin 2022)
	Lot 21	Accompagnement au pilotage et à la mise en œuvre des projets de territoire
Lots nationaux thématiques	Lot 28	Accompagnement au cadrage et au montage de projet/opération
	Lot 29	Favoriser un développement économique et commercial équilibré
	Lot 30	Développer l'offre culturelle et de loisirs et le tourisme
	Lot 31	Développer l'accès aux équipements, aux services publics et à la santé
	Lot 32	Développer l'accès au numérique
	Lot 33	Transition écologique et biodiversité
	Lot 34	Transition énergétique et gestion énergétique des bâtiments
	Lot 35	Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
Lot 36	Accompagner l'implantation des grands projets stratégiques (GPS) étrangers	



Lot spécifique sur le tourisme



Marché Tourisme de l'ANCT

« Appui au potentiel touristique des territoires : valorisation du patrimoine naturel et culturel et transformation des offres »

STADE 1 - Définition de l'opportunité du projet

- Diagnostic de l'offre patrimoniale et touristique
- Analyse de la fréquentation, de la demande et du contexte concurrentiel
- Analyse AFOM du projet
- Parangonnage des offres et usages innovants au vu des nouvelles dynamiques et pratiques touristiques

STADE 2 - Construction du projet

- Mise en place d'une démarche de concertation et co-construction du projet intégré au projet de territoire
- Définition du projet

STADE 3 - Faisabilité du projet et pré-programmation

- Appui à la mise en place d'une gouvernance de projet, cadrage méthodologique et pré-programmation
- Définition de la faisabilité technique, juridique, économique et organisationnelle
- Appui à la recherche de financements ou d'investisseurs, opérateurs ou exploitants



Quels exemples ?

espelia



AMO pour la ville de Fleurance pour la réhabilitation d'une friche Gersycoop (Gers)



Cadrage de la mission

- Séquencement
- Recherche de financements

1 Organisation des besoins d'accompagnement

- Topographie
- Programmation

3

Montage

- Analyse des scénarios
- Préconisations de montages
- Accompagnement à la mise en œuvre



2

Recrutement d'un programmiste

- Écriture du cahier des charges
- Analyse des offres
- Accompagnement et cadrage de l'équipe mission



L'ORDRE DU JOUR

1

Le bilan des accompagnements apportés par l'ANCT

2

La feuille de route de la délégation territoriale de l'ANCT : Présentation réalisée conjointement par Mme la sous-préfète de Mirande et M. POUYSEGU

3

L'agenda rural

4

Le point d'étape sur les Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique

Le Guichet local de l'ANCT

- S'adresser à un des cinq délégués territoriaux adjoints :
 - Jean-Sébastien BOUCARD, SG de la préfecture
 - Emeline BARRIERE, sous-préfète de Mirande
 - Véronique MOREAU, sous-préfète de Condom
 - Xavier VANT, DDT
 - Christophe BOUILLY, DDT adjoint.

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE ANCT

Les questions que la délégation territoriale doit se poser pour répondre à une demande d'accompagnement

TERRITOIRE

- Le territoire concerné est-il défini ?
- L'appui ANCT est-il justifié ?

PROJET

- L'appui ANCT est-il justifié ?
- Le stade de maturité
- Les conditions de réussite (Gouvernance, pilotage, calendrier, compétences, dimensionnement, suite de la mission)
- La saisine est-elle formalisée par la collectivité et son besoin est-il bien défini ?

INGÉNIERIE

- L'existence de l'ingénierie locale ? A-t-elle été mobilisée ? Peut-elle l'être et à quel moment ?
- Le type d'accompagnement et d'ingénierie nécessaire
- Les besoins
- La concertation semble-t-elle utile ? A quel stade et sous quelle forme ?

L'accompagnement local

- Le délégué territorial adjoint définit les modalités d'organisation, de pilotage de la réponse
- Suivi du projet par une équipe-projet ad hoc, constituée par le délégué territorial adjoint
- Revue de projet en Comité de Développement Territorial

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE ANCT

Les **axes** de la feuille de route proposés :

- La **ruralité** : CRRTE, agenda rural, PVD, revitalisation des centres-villes et centres bourgs
- L'**attractivité / désenclavement** : ACV, politique de la ville, accès aux services publics, aux soins, valorisation du patrimoine naturel, bâti et paysager, structuration de l'offre touristique et culturelle, rénovation de l'habitat
- La **transition écologique** : mobilités, gestion économe de l'espace, développement des énergies renouvelables, alimentation durable, circuits courts, économie circulaire, préservation et qualité de la ressource en eau

LA FEUILLE DE ROUTE DE LA DÉLÉGATION TERRITORIALE ANCT

La cartographie des acteurs de l'ingénierie locale (cf. document feuille de route)

- Au niveau supra-départemental (Région Occitanie, Atout France, ADEME, Agence de l'Eau Adour-Garonne, EPF, CDC, CEREMA, Action Logement)
- Au niveau départemental (outre les services de l'État – sous préfet/DDT/UDAP/ARS), mission ingénierie des territoires du Département, CCI, CMA, PETR, Territoire d'Energie Gers, Gers Numérique, CAUE, Gers Développement

L'ORDRE DU JOUR

1

Le bilan des accompagnements apportés par l'ANCT

2

La feuille de route de la délégation territoriale de l'ANCT

3

L'agenda rural : Présentation réalisée par Mme BARRIÈRE, sous-préfète de Mirande et sous-préfète à la ruralité.

4

Le point d'étape sur les Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique

L'AGENDA RURAL : FOCUS SUR QUELQUES MESURES

Les maisons France Services

MESURE

→ Dispositif visant à permettre à tous les habitants de disposer d'un socle de services publics à proximité de chez eux.

- Créer au moins une *Maison France Services* par canton

BILAN 2022

24 Maisons France Services dans le département, soit 17 cantons pourvus sur les 17 que compte le Gers

Il convient désormais d'animer le réseau des France Services à travers la mise en place d'actions spécifiques : visites régulières des structures, recherche de partenariats locaux, matinée de cohésion,.....

L'AGENDA RURAL : FOCUS SUR QUELQUES MESURES

Volet cohésion :

MESURE

- Déploiement des Volontariat Territorial en Administration (VTA)

BILAN 2022

3 VTA financés dans le département du Gers :

- Mairie d'Estang
- Mairie de Saint Blancard
- PETR Portes de Gascogne

Un quatrième porté par la communauté de communes Val de Gers est en voie d'aboutir.

L'ORDRE DU JOUR

1

Le bilan des accompagnements apportés par l'ANCT

2

La feuille de route de la délégation territoriale de l'ANCT

3

L'agenda rural

4

Le point d'étape sur les Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Écologique : Présentation réalisée par Mme MAGNIE.

LE POINT D'ÉTAPE SUR LES CR RTE

Le calendrier

17 déc. 21 ● Signature des quatre Contrats de Ruralité, de Relance et de Transition Énergétique

02 déc. 22 ● Validation en COPIL de la maquette 2022 du Pays d'Auch

09 déc. 22 ● Validation en COPIL de la maquette 2022 du Pays Portes de Gascogne

13 déc. 22 ● Validation en COPIL de la maquette 2022 du Pays Val d'Adour

15 déc. 22 ● Validation en COPIL de la maquette 2022 du Pays d'Armagnac

LE POINT D'ÉTAPE SUR LES CRRTE

Le volet financier 2022

CRRTE PAYS D'AUCH

- Nombre de projets soutenus : 72
- Investissements : 44 167 931 €
- Subventions État : 7 189 943 €

Les demandes de co-financements Région et Département sont, pour partie, en cours d'examen par les collectivités.

LE POINT D'ÉTAPE SUR LES CR RTE

Le volet financier 2022

CRRTE PAYS D'ARMAGNAC

- 43 projets soutenus
- Investissements :
11 469 975 €
- Subventions État :
3 918 026 €

CRRTE PAYS PORTES DE GASCogne

- 82 projets soutenus
- Investissements :
28 883 992 €
- Subventions État :
9 356 305 €

CRRTE PAYS VAL D'ADOUR

- 28 projets soutenus
- Investissements :
5 096 063 €
- Subventions État :
1 984 479 €

Les demandes de co-financements Région et Département sont, pour partie, en cours d'examen par les collectivités.

LE POINT D'ÉTAPE SUR LES CRRTE

Les évolutions

- Le CRRTE est un contrat évolutif et intégrateur. L'agence de l'eau va signer trois CRRTE.
- Le pacte de gouvernance inclus dans le CPER prévoit des modalités de gouvernance communes entre l'État, la Région, et les Départements qui le souhaitent.
Chaque PETR devra signer en 2023 son pacte de gouvernance, qui sera annexé au CRRTE.
- Le Gouvernement a créé un fonds vert de 2 milliards d'euros pour aider les collectivités à lutter contre le changement climatique. Les opérations financées devront être inscrites dans les maquettes 2023 des CRRTE.